Se confiant à l'Angop, la responsable a révélé que le secteur menerait des campagnes de sensibilisation dans les institutions publiques et locales de grande concentration de la population,en vue de diffuser la loi contre la violence domestique.

"Parmi les priorités pour cette année, figurent le recyclage des femmes pour mener des actions génératrices de rendement, appuyer les associations féminines, ainsi que des débats avec les femmes dans les zones rurales pour adhérer aux cours d'alphabétisation", a-t-elle souligné.

La direction provinciale de la Famille et Promotion de la Femme à Huambo a enregistré en 2012, plus de mille quarante cas de violence domestique, qui ont consisté au déni de la paternité, au délogement, aux offenses corporelles, abandons et à l'usage d'arme à feu.

Source: http://fr.allafrica.com/stories/201301021391.html